



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

- 1. Identification de l'acheteur :**
Commune de CEYZERIAT
1 Place Jean Moulin
01250 CEYZERIAT
Tél : 04.74.25.09.09 - Email: commune.ceyzeriat@orange.fr
SIRET: 21010072300019
Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire
- 2. Communication :**
· Moyens d'accès aux documents de la consultation : <https://marchespublics.ain.fr>
· L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : oui
· Renseignements complémentaires : <https://marchespublics.ain.fr>
· Les offres sont transmises par voie électronique sur la plateforme suivante: <https://marchespublics.ain.fr>
- 3. Procédure :**
· Type de procédure: marché à procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique).
· Condition de participation: Garanties et capacités techniques et financières - Références professionnelles
· Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de consultation
· **Date limite de réception des offres :** **Vendredi 31 MARS 2023 à 12 h 00**
· Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui
· L'acheteur exige la présentation de variantes : non
· Critères d'attribution : Prix des prestations : 40 % - Amélioration du délai : 10% - Valeur technique : 50 % (voir RC)
- 4. Identification du marché :**
· **Intitulé du marché :** STRUCTURATION DES MODES DOUX AUX ABORDS DU PARC MUNICIPAL
· Type de marché : Travaux
· Lieu principal d'exécution du marché : Commune de CEYZERIAT
· La consultation comporte des tranches : non
· La consultation prévoit une réservation de toute ou partie du marché : non
- 5. Lots :**
· Marché alloti : non
- 6. Informations complémentaires :**
· Visite obligatoire : préférable
· Date prévisionnelle de commencement des travaux : Fin MAI 2023
· Date d'envoi du présent avis à la publication : VENDREDI 10 MARS 2023

23111070



Avis du publication de Constat d'abandon manifeste

Par un procès-verbal provisoire du 27 février 2023, il a été constaté l'état d'abandon manifeste de l'immeuble situé 16 rue du Mont Rozier, parcelle cadastrée A 624, sur la Commune de TRAMOYES, conformément à la procédure prévue aux articles L.2243-1 à L.2243-4 du code général des collectivités territoriales.

Propriétaire connu : Monsieur Serge Bouchardon. Ce procès-verbal peut être consulté sur place en Mairie et de manière dématérialisée sur le site internet de la Mairie pendant 3 mois.

Fait à TRAMOYES, le 2 mars 2023,
Le maire, Xavier DELOCHE
23110820

La Voix de l'Ain est habilitée à publier les

ANNONCES LÉGALES

pour l'ensemble du département de l'AIN

Réception des annonces jusqu'au MERCREDI 10h00 pour parution le vendredi

04 74 23 80 70

annonces.legales@voixdelain.fr



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUR LA COMMUNE D'HAUTEVILLE LOMPNES

Par arrêté n°327/2023 du 06/03/2023, le Président de Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'HAUTEVILLE LOMPNES.

Cette enquête est organisée conformément à l'article L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27 du Code de l'Environnement, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers, et de recueillir l'avis du public sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'HAUTEVILLE LOMPNES.

Le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme, sur la commune d'HAUTEVILLE LOMPNES est soumis à enquête publique :

Du lundi 27 mars 2023 au mardi 25 avril 2023 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures d'ouverture de la mairie

Dossier d'enquête publique :

Le dossier d'enquête publique comprend le projet de modification, l'avis des Personnes Publiques Associées, la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, l'arrêté ouvrant l'enquête publique et les annonces légales.

Le projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale au sens de l'article L 122-1 du Code de l'Environnement. Le dossier ne comporte pas d'avis de l'Autorité Environnementale.

Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné :

- Commissaire enquêteur : Madame Caroline LEMOINE

Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération :

www.hautbugey-agglomeration.fr

- Aux jours et heures des permanences du commissaire enquêteur

- **En mairie d'HAUTEVILLE LOMPNES :** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Haut Bugey Agglomération, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'HAUTEVILLE LOMPNES lors des permanences suivantes :

- **Le mardi 28 mars 2023 de 14h30 à 17h30 en mairie d'HAUTEVILLE LOMPNES**

- **Le vendredi 14 avril 2023 de 14h30 à 17h30 en mairie d'HAUTEVILLE LOMPNES**

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations :

- Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'HAUTEVILLE LOMPNES

- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4544>

- Par voie postale, adressé à Madame Caroline LEMOINE commissaire enquêteur à la Mairie du Plateau d'Hauteville (320 Rue de la République BP 14, 01100 PLATEAU D'HAUTEVILLE).

- Par message électronique, à l'adresse suivante :

enquete-publique-4544@registre-dematerialise.fr

- Auprès du commissaire enquêteur, aux jours et heures des permanences.

Les observations transmises par message électronique seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie d'HAUTEVILLE LOMPNES, à la Préfecture de l'Ain aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, les élus de Haut-Bugey Agglomération pourront approuver, par délibération, le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme.

23110970



AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur :

Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 25690071300049

Code Postal : 01150

Ville : SAINT VULBAS

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/922901>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : PAULIN Stéphanie

email : stephanie.paulin.acs@gmail.com

Tél : 06.63.19.03.44

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Voir article 6-A du RC. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Voir article 6-A du RC. Déclaration concernant le CA global et le CA concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Voir article 6-A du RC. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : 30 Mars 2023 à 12H00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) :

Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Les services du pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : 40 % Prix, 40 % valeur technique; 20 % délais d'intervention. Voir détails au RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Un accord-cadre à bons de commande pour les travaux d'entretien courant et interventions d'urgence sur les voiries et réseaux divers (VRD) du P.I.P.A.

CPV - Objet principal : 45233140.

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (01150)

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée hors taxes du besoin comprise entre : 1 Euro et 214900 Euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 02 Mars 2023

23110857



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Organisme acheteur :

Commune de PEROUGES

N° National d'identification : 21010290100019

Place de la Mairie

01800 PEROUGES

Mail : mairie.perouges@wanadoo.fr

Téléphone : 04.74.61.01.58

Groupement de commandes : Non

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/923089>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Contact : VERNAY Paul

email : mairie.perouges@wanadoo.fr

Tél : 04.74.61.01.58

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions /

moyens de preuve : voir règlement de consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : voir le règlement de consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : voir le

règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : Le 28 Mars 2023 à 16H00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) :

Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Critères d'attribution : prix 45% valeur technique 55%

Intitulé du marché : Rénovation énergétique de l'école élémentaire de PÉROUGES

CPV - Objet principal : 45233121

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution du marché : école de PEROUGES 253 RUE DU péage 01800

PEROUGES

Durée du marché (en mois) : 6

Valeur estimée hors taxes du besoin : 135 674 €

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Mots descripteurs : Isolation, Electricité (travaux)

Description du lot n° 1 :

BRISE SOLEIL ET VITRERIE

Mots descripteurs : Vitrerie

CPV - Objet principal : 45441000

Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 1 : 36 820 €

Lieu d'exécution du lot n° 1 : 253 RUE DU PEAGE 01800 PEROUGES

Description du lot n° 2 :

CLIMATISATION REVERSIBLE

Mots descripteurs : Climatisation

CPV - Objet principal : 42512000

Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 2 : 13 500 €

Lieu d'exécution du lot n° 2 : 253 RUE DU PEAGE 01800 PEROUGES

Description du lot n° 3 :

TRAITEMENT DE L'AIR

Mots descripteurs : Ventilation

CPV - Objet principal : 42520000

Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 3 : 55 000 €

Lieu d'exécution du lot n° 3 : 253 RUE DU PEAGE 01800 PEROUGES

Description du lot n° 4 :

FAUS PLAFOND ISOLATION

Mots descripteurs : Isolation

CPV - Objet principal : 44111510

Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 4 : 18 654 €

Lieu d'exécution du lot n° 4 : 253 RUE DU PEAGE 01800 PEROUGES

Description du lot n° 5 :

ELECTRICITE COURANTS FAIBLES

Mots descripteurs : Electricité (travaux)

CPV - Objet principal : 09310000

Estimation de la valeur hors taxes du lot n° 5 : 11 700 €

Lieu d'exécution du lot n° 5 : 253 RUE DU PEAGE 01800 PEROUGES

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : LE 15 MARS DE 10H A 12H

Autres informations complémentaires : prise de rendez-vous

M Moreno stéphanie : myreno77@gmail.com ou

M Flammang : jsf@flammang-conseil.fr

Date d'envoi du présent avis : Le 03 Mars 2023

23110933

Announces légales dans le 01

contactez nous au

06 43 47 55 77

JAL pro

ANNONCES LÉGALES

Un service proposé par

La Voix de l'Ain

RHÔNE

Willy Schraen : « Pourquoi une telle stigmatisation de la chasse ? »



« Aujourd'hui, nous n'avons pas de dialogue avec l'écologie politique. Ces gens ne nous aiment pas et ne veulent pas nous parler », assure Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs.
Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

Fraîchement réélu pour 6 ans, à la tête de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), Willy Schraen a entamé un tour de France des régions. Nous l'avons rencontré ce mardi à Lyon avant son départ pour Dijon.

La cohabitation entre chasseurs et les autres utilisateurs de la nature devient un problème ? Faut-il un jour sans chasse ? Des zones sans chasse ? Des péri-mètres autour des sentiers ?

« Il n'y a pas de problèmes ! Pourquoi une telle stigmatisation de la chasse ? Il y a, certes, un sentiment de peur qui s'est développé et nous devons trouver une solution pour mieux expliquer ce qu'est la chasse ! Certes, nous devons trouver des compromis. L'espace est là et il faut le partager ! Mais il n'est pas question de toucher à la propriété privée. La nature n'est pas à tout le monde, mais la biodiversité est un bien commun. Il n'y a déjà pas de chasse le week-end, les vacances et les jours fériés dans les forêts domaniales et péri urbaines... Il faut également savoir que la chasse française a divisé par 5, en vingt ans, le nombre d'accidents et par 4 le nombre d'accidents mortels. En même temps, nous avons multiplié par 5 le nombre de coups de carabines. »

Les chasseurs sont-ils écologistes ?

« Qui mieux que les chasseurs pour parler de nature ? Nous sommes présents sur chaque mètre carré de ce territoire ! Il n'existe pas un village où vous n'avez pas une structure de chasse. Nous n'avons pas la prétention d'avoir une hégémonie sur la nature, mais on ne peut pas faire sans nous. Nous sommes un million de chasseurs, et 5 millions de personnes possèdent un permis de chasse. Nous passons 78 millions

d'heures par an dans la nature. Quand nous posons nos carabines et nos fusils, nous nettoions, nous aménageons des zones humides, nous nous occupons des forêts... cela représente 4 milliards d'euros. Quel est l'écologie politique qui peut prétendre d'amener 4 milliards d'euros, de sa poche et de son temps ? Personne ! »

Que pensez-vous des menus végétariens ou sans viande promus par les écologistes à Lyon et la Métropole ?

« De quel droit on choisit pour nous ? Au nom d'une empreinte carbone qu'on ne sait pas définir ou d'une idéologie ? Je suis pour la liberté individuelle ! Des menus végétariens mis à disposition pour les enfants et qu'ils le choisissent ? Pourquoi pas, mais il n'est pas question de l'imposer ! »

Quelle est la place des femmes dans la chasse française ?

« Elles représentent, aujourd'hui, moins de 3 %. Pourtant, nous sommes actuellement à plus de 20 % de femmes inscrites pour passer le permis de chasse. La révolution est en marche. La femme est l'avenir de la chasse française... J'espère qu'un jour, c'est une femme qui dirigera la Fédération nationale. »

Propos recueillis par Jean-Didier DERHY

« Nous n'avons pas la prétention d'avoir une hégémonie sur la nature, mais on ne peut pas faire sans nous »

Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs (FNC)

AVIS

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME SUR LA COMMUNE D'HAUTEVILLE LOMPNES

Par arrêté n°327/2023 du 06/03/2023, le Président de Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'Hauteville Lompnes. Cette enquête est organisée conformément à l'article L 123-1 à L 123-18 et R 123-1 à R 123-27 du Code de l'Environnement, afin d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte de l'intérêt des tiers, et de recueillir l'avis du public sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'Hauteville Lompnes. Le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme, sur la commune d'Hauteville Lompnes est soumis à enquête publique :

Du lundi 27 mars 2023 au mardi 25 avril 2023 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures d'ouverture de la mairie

Dossier d'enquête publique :

Le dossier d'enquête publique comprend le projet de modification, l'avis des Personnes Publiques Associées, la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, l'arrêté ouvrant l'enquête publique et les annonces légales. Le projet n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale au sens de l'article L 122-1 du Code de l'Environnement. Le dossier ne comporte pas d'avis de l'Autorité Environnementale. Le Président du Tribunal Administratif de Lyon a désigné :

* Commissaire enquêteur : Madame Caroline LEMOINE
Le dossier d'enquête peut être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

* Sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération : www.hautbugey-agglomeration.fr

* Aux jours et heures des permanences du commissaire enquêteur

* En mairie d'Hauteville Lompnes : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Haut Bugey Agglomération, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Hauteville Lompnes lors des permanences suivantes :

* Le mardi 28 mars 2023 de 14h30 à 17h30 en mairie d'Hauteville Lompnes

* Le vendredi 14 avril 2023 de 14h30 à 17h30 en mairie d'Hauteville Lompnes

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra faire part de ses observations :

* Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'Hauteville Lompnes

* Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4544>

* Par voie postale, adressé à Madame Caroline LEMOINE commissaire enquêteur à la Mairie du Plateau d'Hauteville (320 Rue de la République BP 14, 01100 PLATEAU D'HAUTEVILLE).

* Par message électronique, à l'adresse suivante : enquete-publique-4544@registre-dematerialise.fr

* Auprès du commissaire enquêteur, aux jours et heures des permanences.

Les observations transmises par message électronique seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairie d'Hauteville Lompnes, à la Préfecture de l'Ain aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.
Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, les élus de Haut-Bugey Agglomération pourront approuver, par délibération, le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme.

347081300

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'appel public à la concurrence



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage :

AIN HABITAT
7 rue de la Grenouillère - CS81105
01009 BOURG EN BRESSE

Cedex

Tel : 04.74.22.80.90

Opération : POLLIAT 01310

Avenue de la gare Tr 2

Construction de 6 logements individuels & 4 collectifs

MODE DE PASSATION :

Appel d'offres ouvert - lots séparés

N° et DESIGNATION DES LOTS :

LOT 01 - TERRASSEMENT - VRD

LOT 02 - GROS OEUVRE

LOT 03 - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

LOT 04 - REVETEMENT DE FACADES

LOT 05 - MENUISERIE EXTERIEURES - PVC

LOT 06 - METALLERIE - PORTES DE GARAGE

LOT 07 - MENUISERIE INTERIEURE

LOT 08 - ISOLATION PLATRERIE PEINTURE

LOT 09 - CHAPE - CARRELAGE - FAIENCE

LOT 10 - SOLS SOUPLES

LOT 11 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE

LOT 12 - ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES

LOT 13 - ESPACES VERTS

JUSTIFICATION A PRODUIRE :

1. Lettre de candidature DC1

2. Déclaration du candidat selon le formulaire DC 2

3. Références datant de moins de cinq ans,

4. Les certificats de qualification professionnelle.

5. Les attestations d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité,

DÉLAI : 15 mois, avec période de préparation de 1 mois, avec début des travaux Septembre 2023

MODALITES ET OBTENTION DES DOSSIERS :

A partir du 10/03/2023 à 10H00

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site

<http://marchespublics.ain.fr>

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 11/04/2023 à 16H00

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

BEL AIR ARCHITECTURES ARCHITECTE

Tél : 04 74 21 32 03

COSINUS ECONOMISTE Tél : 04 74 34 67 44

ENERPOL BET FLUIDE Tél : 04 37 45 19 99

COGECI BET STRUCTURES Tél : 04 74 34 67 44

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

M. Yohan CHERMETTE Chargé d'Opérations

Tél : 04.74.22.98.1906.46.90.18.09

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : le 06/03/2023

347069600

Marchés publics, vie des sociétés,
avis administratifs, tribunaux de commerce,
arrêtés préfectoraux...

Ayez le déclic

www.eurolegales.com

Votre site d'annonces officielles

Créez gratuitement un agent de recherche et recevez vos alertes
sur mots-clés dans votre boîte aux lettres électronique

Un site créé par

LE BIEN PUBLIC

LE JOURNAL
de Saône-et-Loire

LE PROGRÈS